# Bulletin municipal 2023 n°3



Foucherolles



La campagne de Foucherolles, vue du ciel

Commune de FOUCHEROLLES



# Le mot du Maire



Foucherollaises, Foucherollais,

Je vous présente, au nom de l'équipe municipale et de nos agents, mes meilleurs vœux pour l'année 2023. Je vous souhaite à toutes et à tous, ainsi qu'à vos familles et vos proches, une bonne santé, beaucoup de réussite dans vos projets et de vivre des moments de bonheur partagé.

2022 aura été une année difficile. Elle n'aura pas été le retour à la normale espéré. Nous avons continué de vivre au rythme des tests, des isolements et de la maladie. Nous avons découvert la guerre aux portes de l'Europe, qui a impacté le quotidien de chacun d'entre nous.

Nous avons également connu cet été un épisode inédit de sécheresse et pris connaissance des enjeux écologiques dans notre vie de tous les jours.

Néanmoins, nous restons optimistes.

J'ai une pensée particulière pour toutes celles et ceux qui nous ont quittés en 2022 et pour toutes les personnes qui sont dans la difficulté.

Sachez que l'équipe municipale reste très attentive à vos remarques et vos demandes.

Merci à eux, à nos agents pour leur engagement, merci à nos associations pour leurs actions dans notre village, merci aux artisans et entreprises qui œuvrent pour notre bien-être.

Depuis le 4 janvier, le secrétariat a été déménagé dans un bâtiment provisoire juste à côté de la mairie, où nous vous accueillons dans les meilleures conditions pendant toute la durée des travaux.

Dans ce bulletin, vous pourrez prendre connaissance de toutes les informations et activités sur notre commune.

Bonne lecture!

Patrick Orth

# Informations générales



# LE SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Mairie de Foucherolles 6 route d'Ervauville 45320 FOUCHEROLLES

Tél: 02 38 87 27 05

Courriel: mairie.foucherolles@wanadoo.fr

Secrétaire de mairie : Sylvie Gois

Horaires d'ouverture Lundi de 9h00 à 12h00 Vendredi de 14h00 à 18h00



Toutes les informations (administratives, démarches, manifestations et événements, tourisme, annonces, offres d'emploi...) sont désormais disponibles sur le site internet de la mairie : www.foucherolles.fr



Vous pouvez également nous suivre sur la page Facebook, « mairie de Foucherolles »

## <u>L'ÉTAT CIVIL</u>

#### Les naissances:

Liséane Rudié (née en 2021)

Léo Simonot

Maxime Etienne

Lya Henderycksen

Ambre Demarcq Pinquier

Nano Da Silva Portas

## Les mariages:

Fabrice Lucas et Patricia Maguart

Yann Riondet et Cindy Da Silva

#### Les décès :

Jean Kondofersky-Rety (transcription)

Marie-Christine Baudrier veuve Renard (transcription)

Simone Dumand

Claude Barbotin

Jacqueline Vaslet veuve Guibert (transcription)

Oleh Lysenko

Transcription : habitant de Foucherolles décédé hors de la commune



Toute demande d'acte d'état civil par internet est gratuite. Si vous êtes dirigé vers un site qui vous demande de payer une somme, abandonnez, et renseignez-vous auprès de votre mairie!

#### LE RECENSEMENT DE LA POPULATION



Cette année, FOUCHEROLLES réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. Tous les logements et les habitants en résidence principale seront recensés à partir du 19 janvier 2023.

#### Comment?

Un courrier sera déposé dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information avec des codes, soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

#### Pourquoi êtes-vous recensés?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

- 1- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- 2- Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
- 3- **Identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information, contactez la mairie au 02 38 87 27 05. Votre agent recenseur sera Sylvie Gois, qui est également notre secrétaire de mairie.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site : le-recensement-et-moi.fr.

# **INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES**

Vous pouvez vous inscrire en mairie sur la liste électorale de la commune tout au long de l'année, aucun scrutin n'étant prévu en 2023. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

## LES JEUNES DE 16 ANS



Les jeunes français, filles et garçons, doivent se faire recenser en mairie dans les 3 mois qui suivent leur 16<sup>ème</sup> anniversaire. Ils recevront alors un message pour créer un compte sur le site « Ma JDC » -« espace jeunes ».

Cette démarche permet l'inscription automatique sur la liste électorale de la commune aux 18 ans du jeune, et d'effectuer la journée défense et citoyenneté (JDC).

A la fin de cette journée, un certificat de participation est remis, exigé lors de certains examens ou concours (baccalauréat, permis de conduire...).

Application à télécharger « ma JDC sur mobile »

# LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Les démarches administratives pour les permis de conduire ou les cartes grises se font par le site ANTS : www.ants.gouv.fr. Vous devez créer un compte utilisateur ou utiliser vos identifiants de connexion des impôts.

Concernant les cartes d'identité et les passeports, vous pouvez pré-remplir votre demande sur ce site. Mais vous devrez vous rendre dans une des mairies équipées du dispositif de recueil des demandes, par exemple à Courtenay en prenant rendez-vous au 02 38 97 40 46.

#### FRANCE SERVICES

France services est là pour vous aider dans vos démarches administratives. Dans le Loiret, 17 France Services vous accompagnent, dont 1 au bureau de Poste de Courtenay.

Quelques exemples de services proposés :

- CAF: changement de situation, demande de RSA, d'APL...
- Assurance maladie: demande de carte Vitale, suivi de ses remboursements...
- Assurance retraite : préparer sa retraite, faire une simulation...
- Impôts: déclarer ses revenus, payer ses impôts...
- ANTS: établir une pré-demande de carte d'identité ou passeport, demander une carte grise...
- Point-justice : s'informer sur les procédures, demander un extrait de casier judiciaire...
- MSA: consulter ses paiements, faire ses déclarations et demandes en ligne...
- Pôle emploi : s'inscrire en tant que demandeur d'emploi, actualiser sa situation...

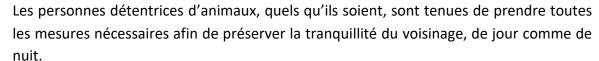
La Poste 44 Place Armand Chesneau 45320 Courtenay Horaires d'ouverture Mardi à vendredi : 9h00 - 12h30 / 14h30 - 17h30 Samedi: 8h30 - 12h30 Tel: 02 38 87 23 64

France services



# CIVISME pour un bien vivre ensemble

## **LES ANIMAUX**





Il est notamment nécessaire de veiller aux aboiements des chiens, souvent en l'absence de leurs maîtres, ainsi qu'à leur divagation. Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique que s'ils sont tenus en laisse.

# Vous organisez une petite fête : prévenez vos voisins !

## LES TRAVAUX DE BRICOLAGE ET DE JARDINAGE

Un arrêté municipal a été pris le 21 juin 2018 pour limiter les horaires et jours de travaux de bricolage et de jardinage des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles d'occasionner une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore.



L'utilisation de tels appareils est ainsi restreinte :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

# <u>Les brûlages à l'air libre</u>

L'arrêté préfectoral du 9 juin 2017 réglemente le brûlage à l'air libre des déchets verts et des feux de plein air dans le Loiret.

Il est interdit de brûler dans son jardin : les tontes de pelouse, les tailles de haies, les feuilles mortes, les résidus d'élagage ou de débroussaillage, les déchets végétaux et tout autre déchet.

Outre la gêne pour le voisinage et le risque d'incendie, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants.

Valorisez vos déchets par le compostage, le paillage, ou l'apport en déchèteries.

# L'ÉLAGAGE





Chacun est tenu d'entretenir ses haies et bordures de bois, qui ne doivent en aucun cas déborder sur le domaine public, ou sur la propriété du riverain. Les arbres, arbustes et végétaux doivent être coupés à l'aplomb des voies communales et des chemins ruraux sur une hauteur de 5 mètres, afin de ne provoquer aucune gêne pour la circulation. Les branches ne doivent pas toucher les réseaux électriques ou téléphoniques. Il en est de la responsabilité de chacun.

## **LES PLANTATIONS**

Le respect de certaines règles concernant vos plantations, que celles-ci se situent à proximité ou non de la limite de propriété, permet de préserver de bonnes relations de voisinage.

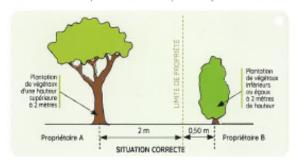


# ARBRES, ARBUSTES, ARBRISSEAUX : QUELLE DISTANCE DE PLANTATION À RESPECTER ?

Des usages locaux ou des règlements particuliers comme par exemple le règlement de votre lotissement ou le plan local d'urbanisme, peuvent exister et doivent être respectés. Votre mairie pourra vous renseigner sur l'existence de ces dispositions particulières.

À défaut, ce sont les règles du Code civil qui s'appliquent. L'article 671 fixe les distances que vos plantations (arbres, arbrisseaux et arbustes) doivent respecter par rapport à la limite séparative :

- 2 mètres minimum pour les plantations dont la hauteur dépasse 2 mètres;
- 50 centimètres pour celles ne dépassant pas 2 mètres.



## Comment calculer la distance et la hauteur?

Concernant la hauteur : seule la hauteur de l'arbre luimême est à considérer sans tenir compte du relief des lieux. La mesure doit être faite au niveau du sol.

Concernant la distance : il faut prendre en compte le milieu du tronc et la limite divisant les deux propriétés. Si un mur est édifié, la limite est le milieu du mur de clôture si celui-ci est mitoyen ou la limite visible de votre côté s'il est privatif à votre voisin.

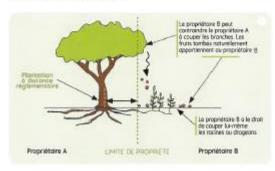


#### BRANCHES, RAGINES ET FRUITS

Même lorsque les distances légales sont respectées, il peut arriver que des branches ou racines emplétent chez le voisin. L'article 673 du code civil prévoit que le voisin, sur la propriété duquel avancent des branches, peut demander au propriétaire de procéder à leur coupe mais ne peut le faire lui-même. Et cela même si les branches dépassent depuis plus de 30 ans.

La loi l'autorise, en revanche, à couper lui-même les racines, ronces et brindilles à la limite séparative, et cela sons autorisation.

Quant aux fruits tombés naturellement chez le voisin, ils sont réputés lui appartenir.



En cas de litige : la recherche d'une solution amiable est toujours à privilégier. Un courrier peut être envoyé au voisin. Vous pourrez également contacter un conciliateur de justice.

# LES DÉCHETS SAUVAGES

Tout au long de l'année, de nombreux déchets sauvages sont déposés le long de nos routes, en bordure des champs, ou en lisière des bois.

Le 3 avril, lors du nettoyage de printemps, les bénévoles ont ramassé seaux, pneus, matelas, barres de fer, et autres détritus.

Il est pourtant facile à chacun de rapporter ces déchets dans sa poubelle, ou dans les containers de tri sélectif, présents dans tous les villages, ou de se déplacer dans une des déchèteries de notre communauté de communes (voir article ci-dessous). Notre campagne est belle, respectons-la!



# INFORMATIONS PRATIQUES

# LES DÉCHÈTERIES

Les habitants du territoire de la communauté de communes bénéficient de 3 déchèteries :

- Courtenay ZI de la Plaine du Lutteau 06 75 22 23 16
- La Selle-sur-le-Bied « Les Glands » 06 75 22 22 46
- Château-Renard avenue Charles Roux 06 79 20 89 83

Pour accéder, il faut une carte permettant 20 passages par an de 1 m³ chacun, délivrée par les services de la 3CBO. Si ces passages ne suffisent pas, la carte peut être rechargée du nombre voulu, au prix de 1 € le passage. Ceux non utilisés dans l'année ne sont pas reconduits l'année suivante. Chaque nouvelle année la carte est recréditée de 20 passages lors de la 1ère visite en déchèterie.

Horaires d'ouverture : Du lundi au samedi De 9h00 à 11h45 et de 13h30 à 17h20 Fermées les jours fériés Services techniques de la 3CBO : 505 chemin des Comtois – 45220 Chuelles Tél : 02 38 95 27 65

# LES ORDURES MÉNAGÈRES

Les ordures ménagères sont ramassées le lundi après-midi. En cas de jour férié, la collecte est décalée d'une journée. Il est conseillé de sortir la poubelle le matin, et de la rentrer sitôt le ramassage effectué.

## LE CONCILIATEUR DE JUSTICE

Le conciliateur de justice peut intervenir lors d'un différend entre deux parties civiles et trouver une solution amiable.

Jean-Marc Britel est présent sur rendez-vous en mairie de Courtenay (02 38 97 40 46) le premier lundi de chaque mois de 9h30 à 12h.



# QUELQUES ACTIONS DE LA MAIRIE

# PARTICIPATION DE LA MAIRIE AUX ACTIVITÉS DES ENFANTS

La mairie accorde une aide financière aux familles pour les activités extrascolaires ou sorties scolaires des enfants de la commune selon les conditions suivantes :

- 50 % du montant justifié, avec un plafond de 70 €
- Limité à une fois par an et par enfant
- Dans le cadre d'activité sportive, culturelle ou pédagogique
- Jusqu'à l'âge de 16 ans révolus

# Notre commune et ses très jeunes administrés!

La mairie offre un petit cadeau de bienvenue aux nouveau-nés de la commune.

Toutes nos félicitations aux familles!

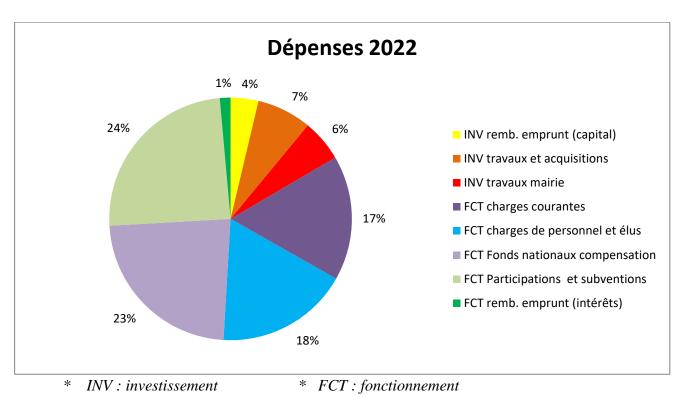


## LE BUDGET

## LE BUDGET 2022

Le budget communal se divise en deux sections : la section de fonctionnement, et la section d'investissement. Chaque section est composée de recettes et de dépenses.

Voici un aperçu de la répartition des dépenses et des recettes réalisées au cours de l'année 2022.



Recettes 2022 1% 3% 10% ■ INV taxe d'aménagement et FCTVA ■ INV subventions 10% ■ INV prélèvement sur 27% fonctionnement ■ FCT produits des services FCT FCTVA ■ FCT impôts 16% ■ FCT compensation 3CBO ■ FCT autres recettes ■ FCT dotations état 31%

# LES TRAVAUX



## TRAVAUX DE LA MAIRIE

Au cours du premier semestre de cette année 2022, l'accent a été mis sur la présentation de demandes de subventions auprès des organismes compétents. Cela a nécessité de consacrer du temps et des efforts pour réunir les documents nécessaires et remplir les formulaires de demande de manière adéquate. En parallèle, le maître d'œuvre retenu a travaillé sur l'élaboration du cahier des charges. Ce document est essentiel pour définir les critères et les exigences qui seront appliqués lors de l'évaluation des offres reçues et pour s'assurer que les entreprises qui soumissionnent possèdent les compétences et les capacités requises pour mener à bien le projet.

Début décembre, les travaux ont commencé par la réalisation des longrines, qui sont des fondations en béton destinées à soutenir le bâtiment provisoire. Pour ce faire, les ouvriers ont dû creuser des tranchées et couler du béton. Cette étape est cruciale car elle garantit la solidité et la stabilité de l'ensemble du bâtiment.



Dans la matinée du 21 décembre, les éléments modulaires, c'est-à-dire les différentes parties préfabriquées du bâtiment, ont été installés sur les longrines. Cette étape a nécessité une coordination précise entre les différents intervenants pour que tout se déroule sans encombre. L'installation des éléments modulaires a permis de finaliser la structure provisoire du bâtiment.







Le temps des travaux, les services de la mairie sont transférés dans les bâtiments provisoires nouvellement installés. Le déménagement a été effectué par nos soins.

Depuis le 9 janvier, le chantier a débuté. Les entreprises de maçonnerie et d'électricité interviennent pour le gros œuvre et la démolition. Le plancher intermédiaire qui présentait des désordres, le plafond du logement, les cloisons sont abattus. La mairie et le logement communal seront rénovés en intégralité, avec isolation thermique, remplacement des portes et fenêtres, mise en place de pompes à chaleur et chauffage au sol, afin d'obtenir des conditions énergétiques optimales, pour un bâtiment

basse consommation (BBC).



La mairie avant travaux





# D'AUTRES TRAVAUX ET ACQUISITIONS EN 2022

D'autres travaux et acquisitions ont été réalisés au cours de l'année 2022 :

- Remplacement du portail du cimetière
- Achat d'une nouvelle photocopieuse pour la mairie
- Installation d'un abribus au Bois des Hayets pour l'arrêt du car scolaire transportant les enfants de maternelle et primaire. Ainsi les élèves sont abrités et en sécurité.



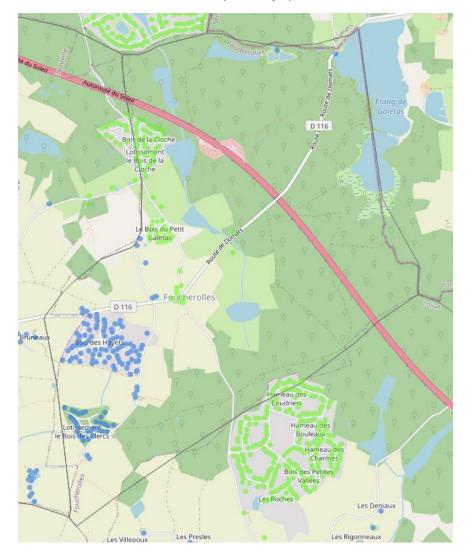
Ces dépenses sont réalisées avec l'aide financière du Département du Loiret.



- Reconstruction du mur du cimetière, suite à accident, prise en charge par l'assurance.

## **LA FIBRE**

Les travaux d'installation de la fibre se poursuivent dans le Loiret. Une partie de la commune est déjà desservie. Vous pouvez consulter la carte ci-dessous sur le site <a href="https://lysseo.fr/test-deligibilite/">https://lysseo.fr/test-deligibilite/</a>, afin de connaitre si votre habitation peut déjà prétendre à la fibre ou non.



- Zone non desservie
- Zone desservie

# L'ASSOCIATION DES MÉSANGES DE FOUCHEROLLES

# LE MOT DU PRÉSIDENT

Chères Foucherollaises, chers Foucherollais,

L'Association « Les Mésanges de Foucherolles » est heureuse de vous présenter ses meilleurs vœux pour 2023.

L'année 2022 fut marquée par de nombreux moments de convivialité à l'initiative ou en partenariat avec notre équipe et en particulier :

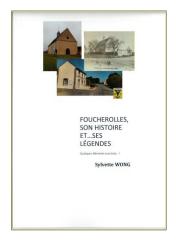
- La mise en place de décorations sur la commune : à Pâques, en juin pour la fête de la Musique, à l'occasion d'Octobre Rose, d'Halloween et de Noël ;
- En août 2022, la préparation et la mise en place de la buvette et la restauration lors de l'évènement des « Fontaines Dansantes » organisé par la Mairie ;
- Le 4 septembre, l'organisation de la randonnée pédestre
- Le 8 octobre 2022, l'évènement qui a marqué l'année fut le spectacle « Foucherolles et ses légendes » : une reconstitution historique du village grâce à la participation de plus de 40 bénévoles de la commune et des alentours. Cette reconstitution a fait l'objet de nombreux mois de préparation pour mettre au point le scénario, les dialogues, la mise en scène, organiser la location des costumes et fabriquer les décors. Nous sommes heureux que cet évènement ait rencontré un franc succès auprès d'un public d'environ 300 personnes ;
- Fin octobre 2022, l'association a participé à l'organisation d'un Cluedo géant pour Halloween.

#### L'association met en vente :

- Le film du spectacle enregistré sur une clé USB, sur réservation au 06 31 21 47 70 (Sophie Bordez), au prix de 5 €
- Un livret « Foucherolles, son histoire et... ses légendes » disponible en mairie, au prix de 5€

Le Président de l'Association ainsi que l'ensemble des bénévoles ayant contribué à ces évènements sont heureux d'avoir pu faire vivre la convivialité et la solidarité au sein de notre commune.

Le Président, Patrick SAUVIAT



# LES FESTIVITÉS

Les festivités sont organisées par la mairie de Foucherolles ou par l'association « Les Mésanges de Foucherolles », ou en partenariat.

# PÂQUES ET SA CHASSE AU TRÉSOR

Le lundi 18 avril, une chasse au trésor était organisée pour les enfants de notre commune de la moyenne section au collège. Sous un soleil radieux, les enfants accompagnés de leurs parents ont résolu des énigmes qui étaient dissimulées sur un parcours de 4 km. A travers les chemins, les bois, ils ont pu découvrir le paysage et tout cela en famille. La dernière énigme trouvée leur indiquait l'endroit où trouver le trésor : un œuf de Pâques pour chacun des enfants participant. Après tous ces efforts, un goûter leur a été offert ainsi qu'un tirage au sort pour gagner un œuf de Pâques de 1kg.





Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles énigmes.

# CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945



Madame le Maire d'Ervauville, Claudia GUESPIN, Monsieur le Maire de Foucherolles, Patrick ORTH, les élus, et un porte-drapeau ont déposé une gerbe devant le monument aux Morts, accompagnés de la population présente. Madame le Maire d'Ervauville a lu, lors de cette célébration, le discours de commémoration écrit par Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des

Armées.

# SOIRÉE « LES FONTAINES DANSANTES »

Le 8 août, foucherollaises, foucherollais et habitants des communes voisines se sont retrouvés, pour un repas champêtre organisé par l'association des Mésanges.

Les enfants ont pu s'amuser dans le toboggan gonflable loué pour l'occasion. La soirée était animée par l'association « Domusic ». L'association Mulaogwada a présenté la construction de tambours d'esclaves et leur façon secrète de communiquer. Tout cela accompagné de danses et de chants.

Puis place au spectacle de son et lumière aquatique : une fontaine dansante de 400 jets, qui montent et qui descendent, se croisent, se balancent, tourbillonnent, sur fond musical et en lumières de toutes les couleurs. Un spectacle original de qualité!

Nous remercions les bénévoles, dont les élus d'Ervauville, pour cette organisation.









# RANDONNÉE PÉDESTRE DU 4 SEPTEMBRE

La météo idéale a permis à près de 110 marcheuses et marcheurs de sillonner notre campagne, le 4 septembre dernier. Trois parcours étaient proposés, 7-12 et 18 km, leur permettant d'emprunter routes et chemins de Foucherolles, Ervauville, Chantecoq, et Saint-Hilaire-les-Andrésis.



## **HALLOWEEN**

Cette année, les associations les Mésanges de Foucherolles, FERloisirs d'Ervauville et la commune de Rozoy-le-Vieil se sont associées pour le plus grand plaisir des participants pour organiser un Cluedo géant.

Le samedi 29 octobre, vous pouviez rencontrer dans le village d'Ervauville, la poupée Chukky, « Ça » le clown, squelettes, vampires, le dieu de la Mort et bien d'autres qui attendaient patiemment les enfants de 3 à 12 ans du regroupement scolaire. Aidés de leurs parents, ces enquêteurs en herbe sont venus les interroger un à un. Ils ont réussi à démasquer celui qui avait dérobé, à la pauvre veuve, les bonbons qui leur étaient destinés. Ils se sont ensuite retrouvés dans la salle des fêtes pour obtenir leur récompense suivi d'un goûter.



















# COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918

Madame le Maire d'Ervauville, Claudia GUESPIN, Monsieur le Maire de Foucherolles, Patrick ORTH, accompagnés d'élus et d'administrés ont commémoré l'armistice du 11 novembre 1918 avec un hommage à tous les « Morts pour la France ».

Une gerbe a été déposée devant le monument aux Morts et à la stèle du cimetière d'Ervauville.

Madame le Maire d'Ervauville a lu le message conjoint de Monsieur Sébastien Lecornu, ministre des Armées et de Madame Patricia Miralles, secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire, ainsi que la liste des « Morts pour la France » en 2022.

## LE SPECTACLE HISTORIQUE

Samedi 8 octobre à Foucherolles, par cette fraiche soirée d'automne, c'est devant 300 spectateurs assis sur des ballots de paille dans le champ à côté de la mairie, que l'association "Les Mésanges de Foucherolles", a présenté "l'histoire et les légendes de la commune".

Des Celtes jusqu'au 19ème siècle, l'histoire authentique du village a été retracée à partir des recherches dans les archives, les documents privés et la mémoire collective. Le scénario a été développé sur 4 tableaux : l'histoire avant la création de la commune et sa vie administrative - un condensé du cahier de plaintes et doléances des habitants de la paroisse de Foucherolles - la création de la commune et l'acquisition du bâtiment qui deviendra l'hôtel de ville - et pourquoi Foucherolles n'a jamais eu d'école ? Pour finir tous ont entonné la chanson née de ce spectacle "Il fait bon vivre à Foucherolles", dont vous pourrez trouver les paroles en fin de bulletin.



# LE NOËL DES ENFANTS



Quelques jours avant Noël, les enfants ont décoré les sapins de la commune, pour préparer la venue du Père Noël.

Puis, ils ont partagé un goûter, au chaud dans la mairie.

Le 18 décembre, c'est en écoutant les chants de la chorale de La Chapelle-Saint-Sépulcre, dans l'église du village, que les enfants ont attendu la visite du Père Noël.

Et le voici qui arrive, chargé de chocolats, et de peluches pour les plus petits.

Les enfants avaient-ils bien déposé leur lettre dans la boîte aux lettres du Père Noël devant la mairie ?





# LES AÎNÉS À L'HONNEUR

Cette année marque le retour des moments conviviaux habituels.

Nos Aînés ont eu le choix entre un colis ou un repas.

Les colis préparés par NCréa de Louzouer, ont été distribués le 18 décembre. Les CCAS de Foucherolles et Ervauville se sont associés pour l'organisation du repas le 15 janvier à la salle d'Ervauville. Le menu concocté par « L'Uni Verre Selle » de La Selle-sur-le-Bied a régalé les papilles. Les doyens de cette assemblée, M. Mme Andry pour Foucherolles, ont reçu un petit présent des membres du CCAS. Une agréable journée de retrouvailles!





# LES ECOLES



# LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'INTÉRÊT SCOLAIRE (SIIS)

Le SIIS regroupe 3 communes : Ervauville, Foucherolles, Rozoy-le-Vieil, chacune étant représentée par 3 conseillers municipaux.

Pour Foucherolles les représentants sont : Patrick ORTH, Michaël BRANGER, Sylvette WONG.

#### L'école d'Ervauville

Elle accueille les enfants de la petite section de maternelle au CE1.

Classe	Nombre d'enfants	Enseignants	Horaires de classe	Horaires de cantine
PS MS	7 10	Dyane DENIS (directrice)	8h30 - 11h30 13h30 - 16h30	11h40 - 12h25
GS CP	10 7	Gratiane PHILLIPS	8h30 -11h30 13h30 - 16h30	11h40 - 12h25
CP CE1	7 13	Anaïs BEAUSEROY	8h30 -11h30 13h30 - 16h30	11h40 - 12h25

#### L'école de Rozoy-le-Vieil

Elle reçoit les élèves du CE2 au CM2.

Classe	Nombre d'enfants	Enseignants	Horaires de classe	Horaires de cantine		
CE2 CM1	16 7	Anne-Laure FOUCAULT (directrice)	8h50 - 12h05 14h10 - 16h55	12h25 -13h10		
CM1 CM2	7 17	Perinne HENRY	8h50 - 12h05 14h10 - 16h55	12h25 -13h10		

#### La garderie

La garderie se situe à l'école d'Ervauville, les enfants sont accueillis par Charlène PERRET et Delphine GAUTHIER.

Les jours d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi.

Les horaires : matin de 7h30 à 8h30 - soir de 16h30 à 18h30.

L'inscription se fait par téléphone au 02 38 90 98 94 auprès de la secrétaire du SIIS, Annagaële MAUDRUX.

Tarifs de la garderie :  $2 ext{ € / jour / enfant de 7h30 à 8h30 − 1.50 € / jour / enfant de 17h30 à 18h30 − 2.50 € / jour / enfant de 16h30 à 17h30 ou 17h30 à 18h30 avec goûter et aide aux devoirs.$ 

#### Le centre de loisirs à Ervauville

Le centre est ouvert tous les mercredis de 7h30 à 18h30.

L'inscription se fait auprès de Calypso MORIN, coordinatrice des centres de loisirs de la 3CBO. De préférence par courriel : centre.loisirs@3cbo.fr ou par téléphone : 02 38 97 07 91 ou 07 60 84 44 74.

#### Le transport scolaire

Le SIIS possède son propre car, la conductrice est Sophie BORDEZ. Le coût annuel est de 25 euros par élève dans la limite de 50 euros par famille.

#### **HORAIRES du MATIN**

ROZOY-LE-VIEIL	Départ 8h05	Montée des enfants pour Ervauville
FOUCHEROLLES	Départ 8h20	Montée des enfants pour Ervauville et Rozoy-le-Vieil
ERVAUVILLE	Départ 8h30	Descente des enfants pour Ervauville et montée pour Rozoy-le-Vieil
ROZOY-LE-VIEIL	8h40	Descente des enfants pour Rozoy-le-Vieil

#### **HORAIRES du SOIR**

ERVAUVILLE	Départ	16h45	Montée des enfants de Rozoy- le-Vieil et Foucherolles
ROZOY-LE- VIEIL	Départ	16h55	Descente des enfants de Rozoy- le-Vieil et montée des enfants de Foucherolles et Ervauville
FOUCHEROLLES	Départ	17h05	Descente des enfants de Foucherolles
ERVAUVILLE		17h15	Descente des enfants d'Ervauville et des enfants en garderie

Lors de la remise des prix, chaque enfant reçoit un livre. Les élèves de CM2, en partance pour la 6<sup>ème</sup>, se voient offrir, en plus, une calculatrice. Qu'elle les accompagne tout au long de leur réussite!

#### Le Noël des enfants du regroupement scolaire

Le 25 novembre 2022, un spectacle de Noël a été offert aux enfants de nos 3 communes scolarisés dans nos écoles de la petite section au CM2. Ils ont pu pendant plus d'une heure, devenir pour leur plus grand plaisir, des apprentis magiciens. Le Père Noël est apparu ensuite pour offrir à chacun des enfants un sachet de bonbons.



#### Travaux de nos écoles

Cette année encore, des travaux ont été réalisés dans nos deux écoles, par nos maires aidés de leurs élus. Après des heures de ponçage, de nettoyage et de coups de peinture, le couloir de l'école maternelle a revêtu un bleu très tendre. Dans l'école de Rozoy, une autre équipe s'est affairée à enduire, poncer, repeindre et redonner un coup de jeune au hall extérieur. Une entreprise est aussi intervenue pour refaire les murs des sanitaires.

# Un peu d'histoire..., NOTRE histoire...



# FOUCHEROLLES AU COURS DES SIÈCLES

#### Création de la commune de Foucherolles :

Les privilèges ont été abolis dans la nuit du 04 août 1789.

Par les lois des 14 et 22 décembre 1789, la Révolution française fit de la France un maillage méticuleux des communes et des départements.

On compta de 75 à 85 départements. Chaque département fut divisé en 3 à 9 districts. Chaque district fut divisé en cantons d'environ 4 lieues carrés de superficie.

1789 – 1790 : on supprima les bailliages.

On créa les communes, cantons et départements qui furent pourvus de nouvelles juridictions.

En 1796, le canton comprenait avec Courtenay : St-Hilaire-les-Andrésis, Ervauville, Foucherolles, Chantecoq, Chuelles et La Selle-en-Hermois. Il était présidé par Louis Gillet de la Jacqueminière.

Lors de la création de la première mairie de Foucherolles en 1793, Foucherolles ne disposait pas d'un hôtel de ville.

Monsieur le Maire officiait à son domicile personnel, dans son salon, devant la cheminée, avec l'arôme du pot-au-feu qui mijotait dans la cuisine.

Quelques mandatures plus tard, il a réservé, toujours à son domicile personnel, un appartement spécifiquement dédié aux activités de la mairie.

Lors de certaines mandatures, une Maison Commune a aussi fait office d'Hôtel de ville.

#### 15 maires se sont succédés à la mairie de Foucherolles depuis 1793 :

Côme SAUGÉ: pendant 28 années, de l'An IV à l'an 14, puis de 1807 à 1825

Pierre RENARD: pendant 8 années, de 1825 - 1833

Jacques BOULLOT: pendant 10 années, de 1833 – 1843

Hippolyte LANCELIN: pendant 19 années, de 1843 – 1862

Théodore DESFORGES: pendant 15 années, de 1862 – 1877

Jean Baptiste RICORDEAU: pendant 4 années, de 1877 – 1881

Louis DROUET: pendant 11 années, de 1881 – 1892

Jules BOULOT: pendant 27 années, de 1892 – 1919

Louis BISSON: pendant 26 années, de 1919 – 1945

Gaston POISSANT: pendant 2 années, de 1945 – 1947

Léon PLANCOULAINE: pendant 24 années, de 1947 – 1971

Henri MANDION (déjà adjoint en 1942) : pendant 30 années, de 1971 - 2001

Jean DEPARDAY: pendant 7 années, de 2001 – 2008

Michel DIVERGER: pendant 6 années, de 2008 - 2014

Aujourd'hui:

Patrick ORTH: pour sa 2<sup>ème</sup> mandature de 6 années chacune, de 2014 à ce jour.

#### L'Hôtel de ville de Foucherolles :

18 juillet 1872 : achat du bâtiment par Monsieur Pierre LEBOUCQ

Après d'âpres batailles judiciaires qui aboutirent à la ruine de Monsieur ROY, l'ancien propriétaire, Pierre André LOUISMET propriétaire demeurant à Courtenay, vend, devant Maître Coëffard, notaire à Courtenay, à Monsieur Pierre LEBOUCQ, manœuvre, célibataire, majeur, demeurant aux Rogers (commune de Courtemaux), une maison dont la construction en maçonnerie n'est pas entièrement terminée, située dans le village de Foucherolles.

#### L'Hôtel de ville de Foucherolles :

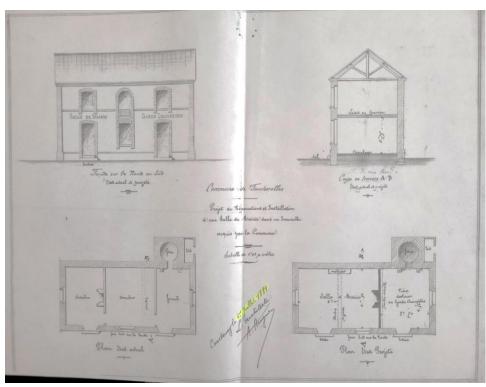
Cette maison est composée :

- D'un rez-de-chaussée doté d'une chambre d'habitation à l'ouest, d'un grand bûcher à l'est et d'un étage ayant, au sud, trois ouvertures dépourvues de fenêtres.
- D'un jardin à l'est et d'un terrain inculte au nord et à l'ouest.
- Le tout est d'une surface de onze ares, trente-neuf centiares
- Un chemin de moyenne communication le borde au sud d'Ervauville à Domats

- Au nord et à l'est, deux « haches » appartiennent à Monsieur Chollard et à l'ouest à Monsieur

Desforges.

Le tout est vendu en l'état.



13 mars 1881: Le Conseil Municipal constate que:

- o La commune est dépourvue de Maison commune
- Surgissent de graves inconvénients pour répondre aux besoins des habitants et des étrangers.
- o Il est impossible de mettre de l'ordre dans les archives
- Il apparaît que le Sieur LEBOUCQ offre de vendre une maison adéquate pour la somme de 4 100 francs.

14 mars 1881 : Délibération du conseil municipal pour réflexion

# **Quelques informations**



## **MEDADOM**

La téléconsultation médicale sans rendez-vous, mise en place par Foucherolles et Ervauville!

Le principe : une demande en vidéo-consultation, avec une réponse en moins de 10 minutes.

Des conseils de santé vous seront apportés selon vos symptômes, pour les maladies les plus courantes. Le remboursement se fait selon les règles en vigueur de l'assurance maladie.

Une cabine de consultation à distance sera installée à la salle d'Ervauville, à partir de février 2023 et sera accessible aux habitants de Foucherolles.

Les horaires seront les suivants :

Lundi, mardi, jeudi : de 8h30 à 19h00

Mercredi : de 9h00 à 19h00 Vendredi : de 8h30 à 12h00



# L'Association Appui Santé Loiret

APPUI SANTE LOIRET est une association Loi 1901 à but non lucratif. Ses missions sont les suivantes :



- Etre une structure d'appui auprès des professionnels et des patients.
- Faciliter la coordination des parcours de santé et de soins des patients atteints de maladie(s) chronique(s), de maladies cancéreuses et/ou en situation complexe.
- Proposer un accompagnement pluri-professionnel pour les personnes atteintes de maladie(s) chronique(s), de maladies cancéreuses et/ou en situation complexe afin d'améliorer leur qualité de vie.
- Réaliser des actions d'éducation thérapeutique du patient et des activités éducatives ciblées.
- Améliorer la coordination des interventions entre professionnels de santé libéraux, hospitaliers, et entre les secteurs sanitaire, social et médico-social pour favoriser la continuité des soins.
- Initier, promouvoir, coordonner et réaliser des actions de sensibilisation et de prévention primaire, secondaire, tertiaire et quaternaire.
- Être un soutien aux professionnels pour améliorer leur pratique.
- Faciliter le partage des informations par la mise en place d'outils de communication adaptés et de procédures spécifiques.

L'équipe, composée d'assistantes sociales, de chargés de mission prévention, d'infirmières, d'un médecin coordonnateur, d'un psychologue... peut vous aider dans vos démarches.

Association Appui Santé Loiret
Antenne de Montargis
25 rue Jean Jaurès
45200 MONTARGIS
02 38 51 13 76
contact@appuisanteloiret.fr



L'ADAPA (association d'aide à domicile) de Courtenay intervient auprès de tout public dans plusieurs domaines : aide à domicile pour tous (travaux domestiques, courses, ménage, repas, aide au lever, au coucher, à la toilette...), portage de repas à domicile...

ADAPA de Courtenay 22 Place Honoré Combe 45320 COURTENAY Tél 02 38 97 41 14

association@adapacourtenay.fr

## LE BRICOBUS

Pour les propriétaires et les occupants, le Bricobus, c'est :

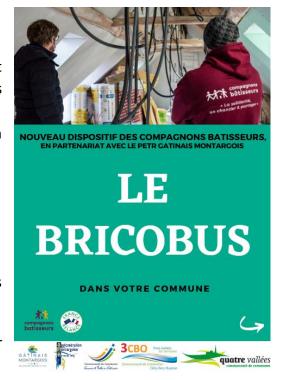
- Des visites à domicile, des conseils, des dépannages et des chantiers d'auto-réhabilitation accompagnée (sous plafond de ressources)
- Un animateur technique qui vous accompagne dans la réalisation de vos travaux
- Un accès privilégié à la plateforme **Soli'bat**

ET

- Le prêt d'outillage
- Des ateliers collectifs gratuits pour agir par soi-même

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter les **Compagnons bâtisseurs** 

Bertrant DESBOIS – animateur technique – 06 86 50 42 53 – b.desbois@compagnonsbatisseurs.eu



# LE SEL

Comptoir des échanges, troc de compétences, pépinière de projets, à Courtenay.



## L'Association EPONA



**L'association EPONA** se consacre à l'Etude et la Conservation du Patrimoine et des Traditions du territoire de la Communauté de communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne - 3CBO -.

Son but est de rechercher et étudier tout ce qui a trait au passé et aux caractéristiques spécifiques du territoire de l'intercommunalité, de sensibiliser et intéresser le public à ce sujet : en diffusant connaissances et sources ; en organisant ou en participant à toute activité, notamment patrimoniale. L'association contribue ainsi à l'image et à l'identité de son territoire au profit de la collectivité, de ses habitants, ses institutions, ses visiteurs et tout autre partenaire.

L'association Epona a été créée le 2 février 1996, à l'initiative d'un groupe de passionnés du Patrimoine présidé par Daniel Dumoulin, son fondateur. Elle porte le nom de la déesse gauloise EPONA, pour rendre hommage à tous ces ancêtres qui les ont devancés, depuis les temps les plus reculés.

A l'origine, l'association EPONA couvrait l'ensemble du canton de Château-Renard, 10 communes. En octobre 2018, les membres du Conseil d'administration ont décidé d'étendre son action à l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne, 23 communes, dont les principales sont Château-Renard et Courtenay devenue chef-lieu de canton en 2014.

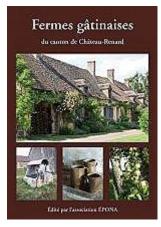
Depuis sa création, l'association a manifesté son action patrimoniale par sa participation à de nombreuses manifestations dans les communes. Elle a œuvré pour aider la commune et les habitants de la Selle-en-Hermoy à prendre en main la restauration de leur église, en lien avec les collectivités territoriales et la Fondation du Patrimoine.

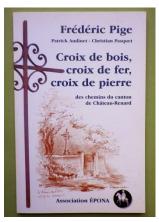
Deux ouvrages édités et en vente : Fermes gâtinaises du canton de Château-Renard, et Croix de bois, croix de fer, croix de pierre des chemins du canton de Château-Renard de Frédéric PIGE.

Si vous désirez un renseignement, fournir un témoignage, partager des documents, être correspondant patrimonial de votre commune, prenez contact avec l'association. Un membre du Conseil d'Administration vous contactera. N'hésitez pas !

L'adhésion à l'association EPONA est annuelle (de janvier à décembre). Elle comprend la livraison de 2 bulletins semestriels par an. En cas d'adhésion au cours du second semestre, le bulletin du premier semestre de l'année sera remis. L'adhésion donne droit aux manifestations organisées par l'association.

**EPONA**. Site : <a href="https://epona-gatinais.fr">https://epona-gatinais.fr</a>; Si vous souhaitez adhérer à l'association, contactez-nous par mail : <a href="mailto:contact@epona-gatinais.fr">contact@epona-gatinais.fr</a>, ou par courrier : <a href="mailto:EPONA">EPONA</a>, mairie, 2 avenue de la gare - 45220 Triguères.





# Cela se passe à Foucherolles

# DES STAFFORDSHIRE BULL TERRIER (STAFFIES) BRILLAMMENT TITRÉS À FOUCHEROLLES

Une jeune femme exigeante, perfectionniste et très investie remporte avec ses chiens de nombreux titres, dont certains sont particulièrement prestigieux. Elle valorise notre commune, notre village en faisant connaître brillamment, avec panache, le nom de Foucherolles dans plusieurs villes de France et, bientôt, à l'international lors du « Concours Paris Dog Show » en janvier 2023 puis au Luxembourg en avril 2023.

Nelly est passionnée par les chiens depuis son enfance. Elle a découvert le STAFFORDSHIRE BULL TERRIER *(STAFFIE)* en 2013. Elle aime la morphologie sculptée de ce chien de taille très moyenne (35,50 cm à 40 cm au garrot) ainsi que son petit caractère tranquille et passe-partout.

Issus de lignées de multi-champions, ses *staffies* de sélection proviennent d'un élevage qu'elle a soigneusement choisi en fonction de ses projets. Ainsi, elle a dû attendre deux ans et demi pour pouvoir acquérir sa première chienne.

Elle aime passionnément ses chiens qui, au fil des générations, sont toujours particulièrement heureux et épanouis! Et si intelligents, doux et gentils!

Elle s'est vite prise au jeu et a pleinement apprécié cette discipline qu'elle partage avec ses *staffies*. Solidaires, ils participent à des Concours de Beauté où le chien doit être au plus proche du standard de la race.

Le juge vérifie les dents, le port d'oreilles, la ligne du dos, etc...

Ensemble, avec ses staffies, ils ont participé à plusieurs évènements canins importants :

- Championnat de France
- Championnat d'Europe
- National d'Élevage Spécial Staffies

En 2023, ils participeront au Concours International Paris Dog Show, puis se rendront au Luxembourg.

Les staffies de Nelly ont été titrés :

- **ODELIA**: 3<sup>ème</sup> Meilleur Jeune Chien de France en 2020 (les deux premières places ont été attribuées à deux chiennes de l'éleveur du *staffie* qui est Champion du Monde.
- PLUSIEURS CHIENNES: Nombreuses premières places dans les Concours Multi-Races
- SEANNA: Championne de France 2021 chienne, née et élevée à Foucherolles, est la fille du staffie Champion du Monde (qui dispose d'une quantité impressionnante de titres internationaux, et ce, jusqu'en Chine!). En fait, en 2021, Nelly a eu l'honneur d'avoir eu ce Champion du monde en saillie sur ODELIA. Ce projet n'a pu voir le jour qu'au bout de deux ans. En effet, ODELIA n'est que la quatrième chienne que l'éleveur/propriétaire, très sélectif, après diverses enquêtes sur quatre à cinq générations, a autorisée, en France, à se reproduire auprès de son incroyable Champion. SEANNA, Championne de France 2021, est issue de cette saillie exceptionnelle!



NAÏA

Photos et sélection pour le site internet de la Centrale Canine

Photos et articles sur la race dans les magazines canins

Représente sa race sur les stands de la Centrale Canine

(posters, banderoles, etc...)



SEANNA
Fille du Champion du monde
Fille d'Odélia, 3<sup>ème</sup> jeune chien de France
Championne de France 2021



ODELIA 3<sup>ème</sup> meilleur jeune chien de France Saillie par le Champion du Monde en 2021



La légende

Nelly et Naïa



## **UNE HISTOIRE DE CHAT**

En juin 2021, un automobiliste s'arrête sur l'aire d'autoroute de Foucherolles, derrière le Bois de la Cloche. Son chat lui échappe, et passe à travers le grillage. De nombreuses associations et personnes bénévoles se mobilisent autour du propriétaire pour chercher *Mélodie*, pendant de longues semaines, sans succès. Le 20 janvier 2023, un administré appelle la mairie pour un chat qui « squatte » chez lui. Les coordonnées de l'association Miniku de Chuelles lui sont transmises. Le chat est attrapé et identifié : c'est *Mélodie*! Le propriétaire est heureux de pouvoir retrouver son animal

domestique, un an et demi après l'avoir perdu!

Association MINIKU
06 51 89 58 78
association.miniku@gmail.com

## Numéros utiles

# **DES NUMÉROS D'URGENCE**

Gendarmerie: 17 ou 02 38 97 26 01 (Courtenay)

Pompiers: 18

Urgences: 112

**SAMU: 15** 

Centre antipoison Paris: 01 40 05 48 48

Allo enfance maltraitée: 119

Violences femmes info: 3919



A Foucherolles, présence d'un défibrillateur, installé sur le local technique, à côté de la mairie:





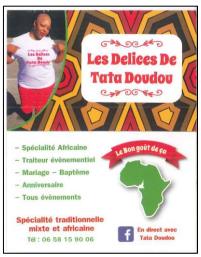
## Des artisans à Foucherolles

\_\_\_\_\_

















# Les Croquettes de l'espoir

Association de Protection Animale

36 Bois de la cloche 45320 FOUCHEROLLES Téléphone: 09 84 34 41 40 / 07 83 18 34 41

Mail: LESCROQUETTES.DELESPOIR@LIVE.FR Notre page Facebook : @Les Croquettes de l'espoir

Si vous avez votre siège social sur Foucherolles et que vous souhaitez faire paraître votre carte de visite dans notre édition de l'année prochaine, merci de prendre contact avec la mairie.

# Pages récréatives



# A vos couleurs !!!



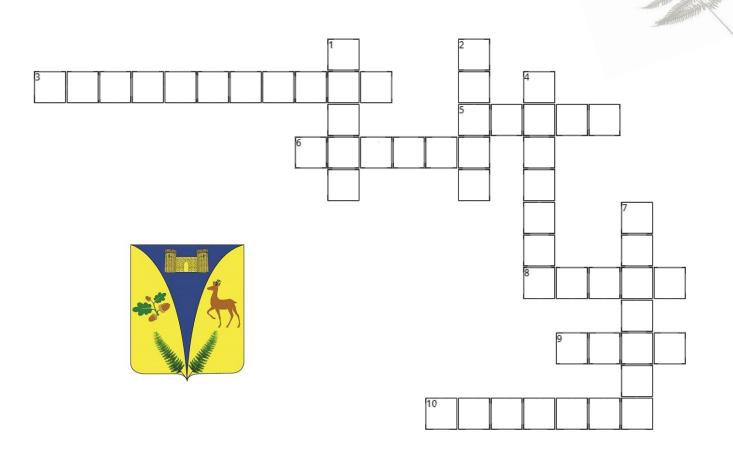
# ET QUELQUES JEUX...

# Les 7 différences à retrouver





# Mots croisés « Foucherolles et son histoire »



# Horizontal

- 3. ancien nom de notre village
- 5. saint
- 6. objet volé
- 8. n'a jamais été construite
- 9. notre maire
- 10. soldat anglais

# Vertical

- 1. objet enterré
- 2. saint
- 4. saint
- 7. gaulois en grec



7	3							6
			1		7			
	4				3			1
				3	5	7		8
6	8		4				5	
						4		
5			2			3	9	
			5	6				
		2			4			

# Mots mêlés « les constellations »



									Y	E										BALEINE
									J	Ι										BELIER
								M	7.	S	F									BOUVIER
								R	K	P	D									CAMELEON
							Т	В	W	0	C	E								COLOMBE
							7.	E	V	Т	N	J								CORBEAU
D	C	K	D	R	А	7.	E	T	W	S	E	R	P	E	N	Т	D	A	М	DAUPHIN
T	R	M	U	S	N	G	Q	I	K	_	J	C	0	L	0	M	В	E	E	DORADE
	0	Y	R	A	Н	0	S	E	S	0	D	L	J	X	N	Y	L	U	_	GIRAFE
	_	U	M	E	E	В	E	R	G	N	N	0	0	Q	0	Т	R	•		GRUE
			C	D	T	В	J	T	U	M	В	Т	R	U	A	G	- 3			LEZARD
				A	Т	V	R	Н	E	A	0	A	Н	A	P					LOUP
			J	М	N	N	U	0	R	М	E	U	L	P	D	X				LYNX
			N	0	I	P	R	0	C	S	A	R	C	E	U	E				MOUCHE
		P	X	S	V	0	Y	N	В	C	В	C	U	Н	I	A	Ç			PAON
		0	E	F	A	R	I	G			В	P	E	A	E	N	D			POISSON
	Т	B	N	V	C	0	I	_				В	S	D	Т	L	E	Z		SCORPION
	D	N	P	M	T	_						- 50	~	R	D	Y	C	E		SERPENT
Ç	T	K	W												_	В	D	G	Y	TAUREAU
Q	N															_	_	Z	P	
0	TA																	4	-	TOUCAN



# **FOUCHEROLLES**



## Il fait bon vivre à Foucherolles



Il fait bon vivre à Foucherolles Nous, on le sait parce qu'on y vit. On y travaille, on y rigole Et on peut dire : c'est beau la vie!

Qu'on vive dans l'Bourg ou à Préjeance Qu'on vienne du Châtelet, du Château On sait qu'on a bien de la chance De vivre ensemble au fil de l'eau! Au Bois d'la Cloche, au Bois des Clercs, Au Parc Thierry, y'a du bon air, Aux Ecottois, au P'tit Galetat On est si bien, venez les gars!



# Refraín

Sí on vít au Boís des Hayets
C'est qu'on admire notre forêt
J'ai choisí le Petít Blainon
Parce qu'on y voit des hérissons
Moi je préfère les Papillons
C'ests très joli dans la maison
Vivr'à Fouch'rolles, c'est notre choix
On y est bien, venez les gars!

Refraín